



14 mars 2013

Comblement de postes

Nouveau processus d'affichage



Hydro-Québec a mis en place un nouveau processus d'affichage pour le comblement de postes. Dorénavant, l'affichage des postes vacants pour les spécialistes se fera en lot toutes les six semaines. Selon le calendrier actuel publié sur l'Intranet d'Hydro-Québec, il n'y aura pas d'affichage durant la haute période des vacances de l'été ainsi que durant la période des vacances du temps des Fêtes.

Cette nouvelle procédure devrait avoir peu ou pas d'impacts sur le fonctionnement du comblement de postes, si ce n'est qu'il se fera possiblement de manière plus uniforme. En effet, les entrevues pour un titre d'emploi seront maintenant données par un seul et même gestionnaire, même si les postes affichés sont dans différentes unités.

Processus d'attribution et spécialistes : pas de participation

Nous profitons de l'occasion pour vous rappeler que les spécialistes ne doivent participer à aucune étape de l'attribution de postes (entrevues ou autre). Cela s'applique également si le spécialiste est en assignation temporaire sur un poste de cadre.